

Catalogue

FORMATION CONTINUE

Programme 2018

Nouvelles
formations



Organisme validé et référencé à la base de données Datadock.





AVANT-PROPOS

L'Institut de Formation aux métiers de la Santé (IFMS) est entré dans le dispositif de Développement Professionnel Continu (D.P.C.) et a été évalué favorablement par la Commission Scientifique des Paramédicaux de l'ANDPC (Agence Nationale du Développement Professionnel Continu) en juillet 2017.

Son offre de formation s'inscrit dans un souci constant de construction d'un partenariat solide avec les établissements de soins et l'ensemble des professionnels libéraux du bassin de vie du Hainaut-Cambrésis.

La formation continue a pour vocation le développement des compétences des professionnels de santé en tenant compte de l'actualité des activités sanitaires et médico-sociales et également l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience.

L'IFMS propose des formations « clés en main » mais répond également à des demandes de formations « à la carte ». Les formations sont réalisées soit en son sein, soit en intra-établissement. Lorsqu'elles sont réalisées à l'IFMS, ces formations favorisent la rencontre et le partage d'idées, de connaissances et d'expériences entre professionnels issus de structures différentes.

Réalisées en intra-établissement, elles répondent à des objectifs pour le collectif en facilitant la rationalisation des organisations de travail et l'optimisation budgétaire.

Les formations sont dispensées par les formateurs de l'IFMS, au besoin accompagnés d'experts professionnels. Selon les domaines abordés, certaines sont certifiantes, d'autres s'inscrivent dans les orientations nationales de DPC conformément à l'arrêté du 8 décembre 2015.

Pour ces dernières, le contenu et les modalités sont également disponibles sur le site de l'Agence nationale du DPC : <https://www.agencedpc.fr/>

L'équipe administrative et pédagogique reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Extrait de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

« Art. L. 4021-1. Le développement professionnel continu a pour objectifs le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques. Il constitue une obligation pour les professionnels de santé. Chaque professionnel de santé doit justifier, sur une période de trois ans, de son engagement dans une démarche de développement professionnel continu comportant des actions de formation continue, d'analyse, d'évaluation et d'amélioration de ses pratiques et de gestion des risques. L'engagement dans une démarche d'accréditation vaut engagement dans une démarche de développement professionnel continu. »

SOMMAIRE

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1	6
FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2	7
RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2	8
FORMATION DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'INFIRMIER ET PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE	9
FORMATION ACTION AU TUTORAT DES PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX	10
FORMATION ACTION AU TUTORAT DES AIDES-SOIGNANTS	12
FORMATION ACTION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL	13
ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS AU DIPLOME D'AIDE-SOIGNANT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	14
FORMATIONS À VENIR POUR 2019 ET PLAN D'ACCÈS	15

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1

Public :

Aides Médico-Psychologiques, personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation. L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Durée :

12 heures réparties sur 2 jours



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

205 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants * :

2 050 € TTC

* Coûts identiques pour les Instituts de formation de Maubeuge et Valenciennes

⚠ Les coûts indiqués sont ceux de 2017. Tarifs CESU 2018 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation.



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59



Dates à l'IFMS :

24 et 25 septembre 2018

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures

Contenu du programme :

- La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques
- La prise en charge des urgences potentielles
- Enseignement relatif aux risques collectifs dans le cadre des plans sanitaires de secours

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers gestuels
- Simulation en santé
- Evaluation par cas concrets



Finalité de la formation :

Une **attestation** d'une validité de 4 ans établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE

NIVEAU 2

Public :

Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale.

L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Durée :

21 heures réparties sur 3 jours



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

380 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants * :

3 800 € TTC

** Coûts identiques pour les Instituts de formation de Maubeuge et Valenciennes*



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59



Dates à l'IFMS :

26, 27 et 28 septembre 2018

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures

Contenu du programme :

- La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques
- La prise en charge des urgences potentielles
- Enseignement relatif aux risques collectifs dans le cadre des plans sanitaires de secours

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers gestuels
- Simulation en santé
- Evaluation par cas concrets



Finalité de la formation :

Une **attestation** d'une validité de 4 ans établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

Public :

Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux professionnels paramédicaux de réactualiser leurs connaissances en gestes et soins d'urgence tous les 4 ans conformément à la législation en vigueur. L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Durée :

1 journée de 7h



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

175 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants * :

1750 € TTC

* Coûts identiques pour les Instituts de formation de Maubeuge et Valenciennes



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59



Dates à l'IFMS :

18 septembre 2018

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures

Contenu du programme :

Actualisation des connaissances :

- relatives aux urgences vitales, organisée en ateliers pratiques
- en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire



Les participants doivent fournir une copie de l'attestation de formation initiale niveau 2 qui ne doit pas dater de plus de 4 ans.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers gestuels
- Simulation en santé
- Evaluation par cas concrets



Finalité de la formation :

Une **attestation** d'une validité de 4 ans établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

FORMATION DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'INFIRMIER ET PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE

Public :

Bacheliers, titulaires d'un titre homologué au minimum de niveau IV, DAEU, tous les professionnels souhaitant préparer le concours d'entrée en IFSI.

Objectifs pédagogiques :

- Optimiser les chances de réussite aux épreuves de sélection
- Favoriser l'intégration des candidats en première année d'études
- Consolider le projet de formation



Durée :

80 heures réparties sur 12 jours



Nombre de participants :

minimum 10 personnes
(inscriptions par ordre d'arrivée)



Coût individuel :

1500 € TTC
(mensualisation possible, repas compris pour les périodes à l'IFMS)



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS, professionnels de santé, infirmiers et étudiants en soins infirmiers.



Dates à l'IFMS :

D'octobre 2018 à mai 2019 en vue des épreuves du concours infirmier 2019.
Inscription entre juin et septembre 2018.

Inscription possible jusqu'en novembre 2018 pour les étudiants en réorientation de formation

Contenu du programme :

5 journées à l'IFMS pour :

- Clarifier les représentations concernant la profession
- Connaître les modalités de la formation et de l'exercice professionnel
- Participer à un cours avec les étudiants de l'institut
- S'initier aux techniques de gestion du stress
- Se préparer aux épreuves écrites et orale

4 journées d'immersion professionnelle par un stage d'observation dans 2 disciplines différentes

2 journées dédiées aux épreuves écrites de concours à blanc avec correction et conseils méthodologiques adaptés

1 journée consacrée à l'épreuve orale à blanc

Méthodes et outils pédagogiques :

- Travail individuel sur une plateforme de E-learning
- Exercices d'entraînement à l'écrit et à l'oral
- Coaching individualisé en institut de formation
- Stage d'observation
- Rencontre avec des étudiants et des professionnels

FORMATION ACTION AU TUTORAT des professionnels PARAMÉDICAUX

Public :

Infirmiers, aides-soignants, infirmiers spécialisés, IBODE, IADE, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, ergothérapeutes, pédicures-podologues, techniciens supérieurs en imagerie médicale et radiologie thérapeutique, manipulateurs d'électroradiologie médicale, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciens, préparateurs en pharmacie, psychomotriciens, techniciens de laboratoire médical.



Durée :

28 heures réparties sur 4 jours



Nombre de participants :

groupe de 12 à 16 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

461 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 12 à 16 participants * :

4 545 € TTC

** Coûts identiques pour les Instituts de formation de Maubeuge et Valenciennes*



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS formés au tutorat de stage

Objectifs pédagogiques :

Cette formation vise à améliorer, par les professionnels paramédicaux, la qualité de l'encadrement en stage des étudiants et élèves paramédicaux.

- Mobiliser les différents référentiels d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation
- Initier et/ou conforter les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des étudiants/élèves et de leur propre développement
- Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des étudiants/élèves
- Aider à la construction d'outils d'encadrement

Conforme à l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux et à l'orientation Nationale n°22: Maîtrise de stage et tutorat

FORMATION ACTION AU TUTORAT des professionnels PARAMÉDICAUX (suite)



Dates à l'IFMS :

Sessions pour les Infirmiers

Session 1 :

23 et 24 janvier 2018
et 19 et 20 février 2018

Session 2 :

15 et 16 mars 2018
et 12 et 13 avril 2018

Session 3 :

11 et 12 octobre 2018
et 22 et 23 novembre 2018

Session pour les Manipulateurs en Électro Radiologie Médicale

28 et 29 mars 2018
et 16 et 17 mai 2018

En intra :

dates à négocier entre les 2
structures

Contenu du programme :

1^{ère} journée

- Mobilisation des différents référentiels de formation : activités, compétences, critères de validation du stage, évaluation par les tuteurs – portfolio, outils de suivi du stagiaire, stage qualifiant ...

2^{ème} journée

- Construction de situations prévalentes
- Réflexion et élaboration de parcours de stage

3^{ème} journée

- Approche pédagogique de la fonction de tuteur
- Situation d'encadrement

4^{ème} journée

- Analyse réflexive: analyse de situation et analyse de pratiques

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthode expositive
- Travail de groupes / partages d'expériences
- Jeux de rôles
- Analyse réflexive



Finalité de la formation :

Une **attestation** de Développement Professionnel Continu (DPC) délivrée par l'IFMS.

FORMATION ACTION AU TUTORAT DES AIDES-SOIGNANTS

Public :
Aide-Soignants



Durée :
14 heures réparties sur 2 jours



Nombre de participants :
groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :
230 € TTC, repas compris
**Coût en intra pour un groupe
de 6 à 12 participants * :**
2 272 € TTC

** Coûts identiques pour les Instituts de
formation de Maubeuge et Valenciennes*



Intervenants :
Formateurs de l'IFMS formés au
tutorat de stage



Dates à l'IFMS :
24 et 25 mai 2018

En intra :
dates à négocier entre les 2
structures

Objectifs pédagogiques :

Cette formation vise à améliorer, par les professionnels aides-soignants, la qualité de l'encadrement en stage des élèves aides-soignants.

- Mobiliser le référentiel de formation
- Initier et/ou conforter les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des élèves aides-soignants et de leur propre développement
- Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des élèves aides-soignants
- Aider à la construction d'outils d'encadrement

Contenu du programme :

1^{ère} journée :

- Mobilisation du référentiel de formation : activités, compétences, évaluation par les tuteurs, outils de suivi du stagiaire, port-folio,...
- Missions du tuteur

2^{ème} journée :

- Analyse réflexive sur les situations d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthode expositive
- Travail de groupes / partages d'expériences
- Jeux de rôles
- Analyse réflexive



Finalité de la formation :

Une **attestation** de formation
délivrée par l'IFMS.

FORMATION ACTION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL

Public :

Médecins, cadres de santé, infirmiers, manipulateurs en électroradiologie médicale, aides-soignants, ambulanciers, aides médicaux sociaux, auxiliaires de vie, agents de service hospitalier.



Durée :

21 heures réparties sur 3 jours



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

346 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants * :

3 408 € TTC

** Coûts identiques pour les Instituts de formation de Maubeuge et Valenciennes*



Intervenants :

Formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS



Dates à l'IFMS :

Session 1 :

18, 19 et 30 janvier 2018

Session 2 :

8, 9 et 15 novembre 2018

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures

Objectifs pédagogiques :

- Participer à la diminution des risques de survenue d'accidents de travail et de maladies professionnelles
- Participer à l'amélioration des conditions de travail
- Rendre le salarié acteur de sa propre prévention
- Rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la PRAP en proposant de manière concertée des améliorations techniques, organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il y a possibilité d'agir.

Contenu du programme :

- Repérer et connaître les risques de son métier
- Observer et analyser sa situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes participative, interrogative, explicative, directive, heuristique
- Ateliers gestuels
- Travaux intersession
- Travaux de groupes/ partage d'expériences



Finalité de la formation :

Un **certificat de l'INRS** d'une validité de 2 ans.

ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS AU DIPLÔME D'AIDE-SOIGNANT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Public :

Toute personne - quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation - qui justifie d'au moins 3 ans en équivalent temps plein (soit 4 200 heures au cours des 12 dernières années) d'expérience, en rapport direct avec le diplôme visé.



Durée :

Candidat ne connaissant pas son statut de recevabilité :

3,5 jours + 4h en individuel avec le formateur

Candidat recevable détenteur du livret 1 :

3 jours de 7h + 4h en individuel avec le formateur



Nombre de participants :

En suivi collectif : groupe de 4 à 8 personnes



Coût individuel à l'IFMS* :

En suivi collectif de 3,5 j. + 4h :
470 € TTC

En suivi collectif de 3 j. + 4h :
420 € TTC

En suivi individuel de 15h :
600 € TTC

** Coûts identiques pour les Instituts de formation de Maubeuge et Valenciennes*



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS

Objectifs pédagogiques :

Accompagner le candidat au Diplôme d'état d'Aide-Soignant par la VAE :

- accompagnement à la constitution du livret 1
- accompagnement à l'écriture du livret 2
- préparation à l'explicitation orale de son dossier et de son expérience

Contenu du programme :

- Présentation du dispositif VAE et des livrets
- Développement de la pertinence dans la narration écrite des situations de soins
- Préparation à l'entretien oral devant le jury avec exercices de simulation

Méthodes et outils pédagogiques :

- Travail individuel
- Travaux de groupes/ partage d'expériences
- Coaching individualisé
- Exercices d'entraînement à l'oral



Dates à l'IFMS :

En collectif livret 2 :

26 février, 7 juin et 7 novembre 2018

En collectif livrets 1 et 2 :

26 février journée, 27 février matin, 7 juin et 7 novembre 2018

En individuel :

15h à négocier avec le formateur



Finalité de l'accompagnement :

Constitution des livrets 1 et 2 et préparation à l'argumentation orale pour le jury de VAE Aide-Soignant.

FORMATIONS À VENIR POUR 2019

MAC PRAP SS

Maintien et Actualisation des Compétences PRAP SS

🕒 7 heures

🎓 Délivrance d'un certificat par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), d'une validité de 2 ans.

plan d'accès à l'ifms

L'accès se fait :

- soit par l'entrée principale du CH de Valenciennes, Avenue Désandrouin
- soit par l'accès réservé à l'IFMS, rue Jean Devémy





Avenue Desandrouin, 59300 Valenciennes

**Horaires d'ouverture de l'accueil :
du lundi au jeudi de 8h à 17h45, vendredi de 8h à 16h**

Téléphone : 03.27.14.36.36

**accueil-ifms@ch-valenciennes.fr
<https://www.ch-valenciennes.fr/formation/ifms/>**